



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 13 janvier 2022

Environnement : le Département agit pour la protection du milieu marin Concerter pour élargir la réserve marine de Cerbère-Banyuls

Objectif : permettre une meilleure protection des écosystèmes et faire face aux enjeux à venir.

Fortement impliqué dans les questions de protection de l'environnement et de biodiversité, les élu.e.s de la Majorité départementale impulsent l'extension du périmètre de la Réserve Marine de Cerbère Banyuls en optant pour une large démarche de concertation.

« En avant, (en catalan) pour l'extension de la réserve », c'est sur ces mots qu' a terminé, ce jeudi 13 janvier, Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales et vice-Présidente du Parc naturel marin du Golfe du Lion. Elle était accompagnée de Martine ROLLAND, conseillère départementale en charge de l'Environnement et de la Mer, pour lancer la démarche de concertation du projet d'extension du périmètre de la Réserve marine, aux côtés du Préfet, Etienne STOSKOPF et des partenaires de ce projet : le Parc naturel marin du Golfe du Lion (en la présence de son Président par intérim, Didier Cordoniou, 1^{er} vice-Président de la Région), l'Observatoire océanologique de Banyuls-sur-Mer et l'Université de Perpignan-Via Domitia.

Hermeline MALHERBE a déclaré « il y a urgence à enrayer la perte de biodiversité terrestre et marine jugée irréversible si l'on ne fait rien d'ici 2030 ». Pour aboutir à un projet fédérateur, la Majorité départementale a décidé d'associer l'ensemble des acteurs et usagers de la mer afin de recueillir les avis, les propositions et co-construire un projet qui prenne en compte les activités et les spécificités biogéographiques. Cette large démarche de concertation débute dès aujourd'hui via la **plateforme collaborative avec débat et questionnaire en ligne sur [**HÔTEL DU DÉPARTEMENT** - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex](https://cartodebat.fr/réserve-</p></div><div data-bbox=)**

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr





[marine-cerbere-banuyls](#) et des ateliers thématiques avec les acteurs de la Mer sont prévus les 17 janvier, 7 avril et 9 juin 2022.

« Nous sommes tous responsables de cet héritage et tenus de porter un regard sur son avenir » a continué Hermeline MALHERBE.

Ce projet d'extension répond aux enjeux actuels de crise écologique et de prise de conscience citoyenne pour lesquels le Département entend agir en toute responsabilité. La méthode de concertation permettra ainsi de dégager, avec l'apport de scientifiques, des choix de gestion qui permettront de veiller à la bonne articulation entre le nouveau périmètre de la Réserve Marine et les enjeux présents sur le reste de la côte dans le souci permanent de la préservation des milieux marins.

Créée en 1974, la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls est gérée par le Département des Pyrénées-Orientales depuis 1977. Depuis 1998, le Département mobilise d'importants moyens pour préserver ce site exceptionnel. Reconnue au niveau national et international, la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls a notamment reçu le Prix Glores, Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne et figure sur la liste verte internationale de l'UICN.

Véritable laboratoire à ciel ouvert pour les suivis scientifiques (corail, corb, mérout, grandes nacres...), cet espace protégé de 650 hectares dont 65 hectares en zone de protection renforcée, au cœur du Parc naturel marin du Golfe du Lion, est souvent cité en exemple tant les effets réserves ont montré de nombreux bénéfices générés en faveur de la protection des écosystèmes marins et littoraux ainsi que du développement durable des activités.

RAPPEL DU CALENDRIER DE LA DÉMARCHÉ DE CONCERTATION PREALABLE

- ✓ 13 janvier 2022: présentation de la démarche et lancement de la plateforme collaborative avec débat et questionnaire en ligne.
- 17 janvier, 07 avril et 09 juin 2022: ateliers thématiques avec les acteurs de la mer.
- Septembre 2022: restitution avec présentation du projet d'extension.

Après ces différentes étapes, suivra une procédure menée par les Services de l'État, aboutissant à la prise d'un décret de classement par le Ministre de la Transition Écologique.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr





S'INFORMER, PARTICIPER, CONTRIBUER :



Mail

concertation.reservemarine@cd66.fr



Plateforme collaborative

<https://cartodebat.fr/reserve-marine-cerbere-banyuls/>



Infos internet

<https://www.ledepartement66.fr/projet-dextension-du-perimetre-de-la-reserve-marine/>



Questionnaire

<https://forms.gle/magdTWJXDBXS6DRd6>

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex
CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)
Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication., Tél 06 09 86 25 77
(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr

